

ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE



CSPE : des économies sur votre facture d'électricité sont possibles !

Sur vos factures d'électricité, la CSPE (contribution au service public de l'électricité) peut représenter jusqu'à 25% de votre facture totale.

Depuis mai 2016, une réforme de la fiscalité énergétique offre la possibilité de bénéficier d'une **exonération** et/ou d'un **taux réduit** de la CSPE.

Vous êtes concerné par l'**exonération** si :

- Vous êtes une entreprise, et que
- Vous utilisez de l'électricité pour l'un des usages suivants :
 - dans un procédé métallurgique ;
 - pour une opération de réduction chimique ;
 - dans un procédé d'électrolyse ;
 - dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques ;
 - dans un établissement de production de produits énergétiques (ex : huiles minérales, gaz naturel, coke...) ;
 - alors que l'électricité que vous consommez représente plus de la moitié du coût du produit ;
 - alors que vous produisez de l'électricité.

Vous êtes concerné par le **taux réduit** si :

- Vous êtes une entreprise industrielle, et que
- Le montant annuel de la CSPE qui vous est facturé représente au moins 0,5% de votre valeur ajoutée au sens de cette réglementation.

De nombreuses PMI, autrefois inéligibles, peuvent désormais bénéficier du taux réduit avec une **économie minimum de 15€/MWh consommé**.

Les modalités de remboursement relatives à la CPSE prévoient également la possibilité de solliciter le remboursement de cette taxe avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016.

Pour vérifier votre éligibilité et bénéficier d'une exonération ou d'un taux réduit de la CSPE, contactez sans tarder votre Conseillère CCI environnement, sécurité et énergie Elodie FLEURAT-LESSARD 05 65 53 26 82 elodie.fleurat@lot.cci.fr

Avec la réalisation d'une visite énergie, il vous apportera un plan d'actions de réduction de vos consommations énergétiques, analysera vos factures d'électricité et vous donnera les clés pour réduire celles-ci.



ACTUALITES REGIONALES



Ariège - Un couvert de table biodégradable

Inventeur de la « Georgette » et vainqueur du concours Lépine en 2016, Jean-Louis Orengo ne tarit pas d'idées pour rendre son produit phare toujours plus adaptable et compatible avec son environnement. Une nouvelle gamme de Georgettes va en effet être déclinée en matière biodégradable. Pas moins de 100000 unités ont d'ores et déjà été commandées par le Chef Alain Ducasse à l'occasion du salon Taste of Paris.

[Plus d'informations](#)

Aude - Un pôle déchets innovant

Au bénéfice d'un partenariat entre acteurs publics et privés, le territoire de Carcassonne innove en matière de collecte, de tri et de valorisation des déchets. Un objectif de 98% de matière valorisée est ciblé pour 18000T de matière traitée par an. Un exemple en matière d'économie circulaire qui bénéficie à l'ensemble des collectivités du département de l'Aude.

[Plus d'informations](#)

Aude - Autorisation préfectorale pour le projet de traitement de nitrates

Le Préfet de l'Aude, a suivi l'avis du CODERST et donné son autorisation à la réalisation du projet de traitement de déchets nitrates porté par la société Orano (ex Areva) sur le site de Malvésii. Pour réconcilier le public avec l'entreprise et son projet, ORANO organise une journée Porte Ouverte les 12 et 13 juin 2018.

[Plus d'informations](#)

Aude - Opération de lutte contre les dépôts sauvages

Suite à la mise en évidence de très nombreux dépôts sauvages, généralement constitués de déchets de chantiers, privés ou publics, la Sous-Préfecture de Narbonne, le Parc naturel régional, les chambres consulaires et le Département de l'Aude ont mis en place en 2015 une vaste opération de lutte contre les dépôts sauvages de déchets sur le pourtour de l'étang de La Palme et celui de Leucate. Une première diminution du nombre de dépôts sauvages a pu être constatée : 300 tonnes de déchets nettoyés en deux ans, pour une réduction de 30 % du nombre de dépôts sauvages dans ce secteur. Des fiches de sensibilisation à l'attention de l'ensemble des acteurs (élus, particuliers, professionnels...) ont été élaborées pour accompagner cette démarche.

[Plus d'informations](#)

Lot - Un nouveau centre de tri opérationnel à Paprec

Paprec Sud-Ouest a terminé la construction d'un nouveau bâtiment de 3 000 m² dédié au tri et à la valorisation des papiers, cartons et plastiques, située sur la plate-forme de l'agence de Mercuès de Paprec Sud-Ouest. Cette installation permet de centraliser sur un même site l'ensemble des métiers du recyclage, ce qui permet de valoriser plus efficacement les produits, et de proposer des solutions optimales et aux meilleurs coûts aux clients.

[Plus d'informations](#)

Occitanie – Johnson Controls lauréat de l'appel à projet Orplast

Pour la deuxième édition de l'appel à projet Orplast, l'ADEME a sélectionné 26 projets sur le territoire national. Une entreprise d'Occitanie fait partie des heureux lauréats. Il s'agit de l'entreprise Johnson Controls, une récidiviste car elle avait déjà été lauréate du précédent appel à projets de 2016. Chaque projet bénéficiera d'un soutien financier pour favoriser l'intégration de matières plastiques recyclées dans ses productions.

[Plus d'informations](#)

Tarn – Sapoval élargit ses compétences et domaines d'activité

En 2017, la diversification de sa plateforme d'ingénierie environnementale a permis à Sapoval d'élargir ses activités dans le domaine du traitement des effluents et des déchets, que cela soit auprès des industriels ou des collectivités.

Sapoval intervient désormais jusqu'à la mise en œuvre des préconisations techniques répondant aux besoins clients concernant la gestion de leurs effluents et déchets : hiérarchisation des préconisations, aide au choix d'investissements, accompagnement dans la mise en œuvre de travaux, formation de personnels (cf. ci-dessous), assistance à l'exploitation et/ou maintenance des installations épuratoires, etc...

[Plus d'informations](#)

**Aude - Eolmed déploie sa bouée de mesure des vents marins**

Porteur d'un projet de 4 éoliennes Offshore, Eolmed déploie une technologie innovante de bouées équipées de systèmes de mesure des vents marins jusqu'à 300 mètres hauteurs. Cet équipement déployé sur le futur site d'ancrage des éoliennes va permettre d'étudier plus en détail les caractéristiques du lieu durant les 3 prochaines années.

[Plus d'informations](#)

Aveyron - L'hydrogène, le futur de l'automobile

Pionnière sur les énergies renouvelables en Aveyron, l'entreprise Braley porte un intérêt particulier sur l'énergie issue de l'hydrogène. Sélectionné par l'Union Européenne, avec un autre site en France, Braley va construire, dans les mois qui viennent, une unité de production d'hydrogène.

[Plus d'informations](#)

Gers - Une électricité photovoltaïque citoyenne

La coopérative Enercoop Midi-Pyrénées a inauguré son premier parc photovoltaïque autofinancé. L'électricité produite sera commercialisée aux consommateurs d'Enercoop. La coopérative a l'ambition de dupliquer son modèle sur une dizaine de sites dans la région d'ici à 2020.

[Plus d'informations](#)

Haute-Garonne - Bientôt un sac-à-dos pour recharger un smartphone à l'énergie solaire

Deux étudiants en école de commerce, dont l'un à la Toulouse Business School, travaillent à la conception d'un sac-à-dos urbain équipé d'un petit panneau solaire relié à une batterie pour recharger smartphone et tablette. Ils créent la société Rejing en décembre dernier. Les premiers sacs ne seront commercialisés qu'en octobre, mais le 14 mai, le duo a lancé une campagne de financement participatif, déterminante pour la suite du projet.

[Plus d'informations](#)

Hérault - Sirius étoile montante du solaire thermique en Occitanie

La jeune entreprise surf sur la vague du développement du solaire thermique en outre-mer. Sa dynamique va nécessiter la construction d'un nouveau bâtiment de production sur son site de Lavérune ainsi que le recrutement de nouvelles compétences dans les années à venir.

[Plus d'informations](#)

Lot - Les bornes de recharge du Groupe Cahors choisies pour équiper les concessions Jaguar

Groupe Cahors vient de décrocher un contrat avec Jaguar-Land Rover qui va permettre au groupe d'équiper les concessions de la marque en France et à l'étranger avec un coffret de charge rapide, la Wallbox.

[Plus d'informations](#)

Le 1er parc photovoltaïque citoyen de CéléWatt en fonctionnement pour juin

A Brengues, le parc photovoltaïque au sol est en cours d'assemblage. Puis, il sera raccordé au transformateur du réseau Enedis le 6 juin. Il produira l'équivalent de la consommation électrique de 90 foyers, hors chauffage et couvrira une surface de 1000 m². L'électricité produite sera vendue au

fournisseur d'électricité coopératif Enercoop. Ce projet est lauréat de l'appel à projet « énergie coopérative et citoyenne d'Occitanie », et bénéficie du soutien de la Région à hauteur de 100 000 €. C'est l'entreprise locale « Mecojit » qui réalise la maîtrise d'œuvre du parc.

[Plus d'informations](#)

Occitanie - Appel au financement participatif pour 36 centrales solaires

La méthode du financement participatif tend à se généraliser pour permettre le développement des énergies renouvelables. En voici un nouvel exemple avec un projet porté par deux acteurs privés qui proposent d'équiper des exploitations agricoles de nouveaux bâtiments couverts de panneaux photovoltaïque. S'il ne tire pas bénéfice de la production électrique l'agriculteur pourra, au terme de trente années, devenir propriétaire du bâtiment....

[Plus d'informations](#)

Tarn - Sirius dévoile son projet de bâtiment industriel à énergie positive

Acteur dans le secteur des produits cosmétiques et aromatiques biologiques, l'entreprise Tarnaise s'engage dans la réalisation d'un nouveau bâtiment industriel à énergie positive qui lui permettra d'abriter ses activités actuelles et à venir dans un espace de 2000m² qui produira davantage d'énergie qu'il n'en consomme.

[Plus d'informations](#)



Lot - Convention de partenariat entre Enedis, la FBTP et la FTP pour la sécurité des personnels du BTP lorsqu'ils travaillent à proximité d'ouvrages électriques

Enedis et la FBTP 46 conviennent de mener conjointement des actions pour sensibiliser et accompagner les entreprises à une meilleure prise en compte du risque électrique et au raccordement des installations photovoltaïques, en particulier dans le domaine de l'autoconsommation

[Plus d'informations](#)



Ariège – Les Stackeurs envahissent les rayons des GMS

En innovant par la création d'une nouvelle viande, le jeune bovin, et la valorisation des circuits courts un groupement d'agriculteurs ariégeois valorise son savoir-faire ainsi que celui de toute une chaîne de production et de distribution locale pour proposer au consommateur un produit de qualité. Bien entendu l'un des atouts de la démarche est l'amélioration des marges et une indépendance retrouvée pour les éleveurs.

[Plus d'informations](#)

Aude - Le prix des gestes pour un développement durable

Une animation mise en place pour les agents du Grand Narbonne, sur les éco-gestes au travail, a permis à la Communauté d'agglomération de recevoir un prix lors des 27^{ème} Trophées Eco Actions organisés par l'association des Eco-maires.

[Plus d'informations](#)

Occitanie - Entreprises, témoignez sur vos pratiques en matière de symbiose industrielle

Dans le cadre du projet européen SCALER, vous êtes invité à participer à une enquête sur l'adoption de symbioses industrielles en Europe (Échange de matériaux, d'énergie, services ...), à partager votre expérience et ainsi, contribuer à l'élaboration d'outils et de guides sur les symbioses industrielles. Cette enquête, dont la CCI Occitanie est partie prenante en tant que partenaire du projet SCALER, est destinée aux entreprises et aux praticiens impliqués dans la mise en œuvre de symbioses industrielles dans tous les secteurs. Votre participation jouera un rôle déterminant dans le déverrouillage de nouveaux marchés et le développement de l'économie circulaire.

[Plus d'informations](#)

EN BREF



Participez aux Prix Entreprises et Environnement 2018

[*Plus d'informations*](#)

Le marathon du Règlement Reach prend fin

[*Plus d'informations*](#)

Appel à projets Life 2018

[*Plus d'informations*](#)

Appel à projets du Fonds Avenir Bio

[*Plus d'informations*](#)

Huit territoires français engagés dans l'élaboration d'un contrat de transition écologique

[*Plus d'informations*](#)

Déchets du bâtiment : de nouveaux outils pour les artisans et entrepreneurs

[*Plus d'informations*](#)

Le tourisme génère 8% des émissions de gaz à effet de serre

[*Plus d'informations*](#)



Plan national de rénovation énergétique des bâtiments

[*Plus d'informations*](#)

Révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : participez aux débats

[*Plus d'informations*](#)

Le Conseil d'Etat valide le principe de tarifs réglementés pour l'électricité

[*Plus d'informations*](#)

Groupe de travail ministériel sur l'énergie solaire : 37 mesures étudiées à mi-parcours

[*Plus d'informations*](#)

La Californie impose l'installation de panneaux solaires sur ses nouveaux bâtiments

[*Plus d'informations*](#)

Appels à projet Ademe : GNV / Bio GNV, pour garantir une répartition homogène des stations GNV sur le territoire

[*Plus d'informations*](#)



Interview : A quoi sert la Qualité ?

[*Plus d'informations*](#)

La démarche Qualité au service de la transformation numérique

[*Plus d'informations*](#)



La nouvelle édition de l'ISO 31000 simplifie le management du risque

[Plus d'informations](#)

Une nouvelle norme en préparation pour protéger les données des consommateurs dès la conception

[Plus d'informations](#)

Liste du matériel de secours nécessaire dans les entreprises

[Plus d'informations](#)

Amélioration des machines en service, quelle démarche adopter ?

[Plus d'informations](#)

Axon câble, première entreprise certifiée ISO 45001 en France

[Plus d'informations](#)



La Cleantech Vallée du Gard va bientôt voir le jour

[Plus d'informations](#)

Découvrez l'Ecolizer 2.0, outil pour évaluer l'impact environnemental de votre produit

[Plus d'informations](#)

Mise à jour de la base Impacts ADEME dédiée aux produits de grande consommation

[Plus d'informations](#)

Publication : Pérennité des démarches d'économie industrielle et territoriale en France

[Plus d'informations](#)

Bpifrance propose une série de modules d'E-learning pour réussir la mise en place d'une démarche RSE au sein de sa TPE/PME

[Plus d'informations](#)

AGENDA

> Evénements du mois

12 & 13 juin

Colloque national ADEME « Climat 2050, vers un monde décarboné ? »

Paris

[Plus d'informations](#)

Mercredi 13 juin

Sécurité des denrées alimentaires : certification ISO 22000 version 2018, faites la différence !

14h à 16h30 - Coop de France (Auzerville-Tolosane)

[Plus d'informations](#)

Jeudi 14 juin

Sécurité des denrées alimentaires : certification ISO 22000 version 2018, faites la différence !

14h à 16h30 - AFNOR Occitanie – Site de Pérois (34)

[Plus d'informations](#)

Jeudi 14 juin

ATEE : Le chaud et le froid à partir d'énergie renouvelable : L'usine de Valorisation Énergétique des déchets de Toulouse - Mirail

14h45 à 16h - Toulouse

[Plus d'informations](#)

14 & 15 juin

Formation « Procédés d'épuration adaptés aux petites collectivités »

PFT GH20- Fonlabour - Albi

[Plus d'informations](#)

Mardi 19 juin

6^{ème} printemps de la Qualité : « Managez un projet interne fédérateur grâce à la qualité ! »

14h à 16h – CRIJ Toulouse Occitanie – Toulouse (31)

[Plus d'informations](#)

Jeudi 21 juin

Efficacité Énergétique des programmes Énergie et Nanotechnologies Matériaux Biotechnologie Production

Paris

[Plus d'informations](#)

11 au 15 juin

Semaine pour la qualité de vie au travail « Innover pour la qualité de vie au travail »

[Plus d'informations](#)

Mercredi 13 juin

Energy Class Factory

Strasbourg

[Plus d'informations](#)



13 au 15 juin

Devenez Référent énergie en industrie !

Cahors

Elodie FLEURAT-LESSARD - 05 65 53 26 82 -

elodie.fleurat@lot.cci.fr



Jeudi 14 juin

Rencontre avec les inspecteurs de l'UID Tarn-Aveyron de la DREAL

17h-19h – CCI de Rodez

Plus d'informations :

e.navral@aveyron.cci.fr ou s.sejourne@aveyron.cci.fr

18 & 19 juin

Congrès Electric Road

Nantes

[Plus d'informations](#)

Mardi 19 juin

Colloque national Eco-actions « la grande distribution innove et relève le défi »

Rennes

[Plus d'informations](#)



Jeudi 28 juin

Présentation ISO 45001 par DEKRA Industrial

Blagnac

Vincent Garnaud v.garnaud@occitanie.cci.fr

>> A venir

4 & 5 juillet

6^{èmes} journées nationales sur le management de la mobilité

Toulouse

[Plus d'informations](#)

Mardi 25 septembre

Colloque Primequal « le chauffage au bois »

Lyon

[Plus d'informations](#)



15 et 16 octobre – 12 et 13 novembre

Formation-action : engager et valoriser sa démarche environnementale auprès de vos clients grâce aux labels EnVol et 1.2.3

Environnement

Cahors

Elodie FLEURAT-LESSARD - 05 65 53 26 82 -

elodie.fleurat@lot.cci.fr



Lundi 5 novembre

Atelier OIRA : réaliser son document unique en 2h

14h -17h Site de Cambes (près Figeac)

Elodie FLEURAT-LESSARD - 05 65 53 26 82 -

elodie.fleurat@lot.cci.fr

9 au 14 juillet

ESOF 2018 -Euroscience open forum

Toulouse

[Plus d'informations](#)



Jeudi 27 septembre

Atelier Energie : Renégociez et économisez sur votre contrat d'électricité

CCI du Lot-Site de Cahors - 9h30-12h00

Inscription gratuite mais obligatoire [ici](#)

Elodie FLEURAT-LESSARD - 05 65 53 26 82 -

elodie.fleurat@lot.cci.fr

Jeudi 25 octobre

6^{èmes} colloque national éco-innovation

Lyon

[Plus d'informations](#)

VEILLE REGLEMENTAIRE

> Zoom du mois

Arrêté du 17 avril 2018 portant validation du programme « Fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE) » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

Conformément à l'article L. 221-7 du code de l'énergie, des certificats d'économies d'énergie (CEE) peuvent être délivrés dans le cadre de la contribution à des programmes d'accompagnement. En 4^e période (2018-2020), cette possibilité sera maintenue dans la limite de 200 TWhc pour l'ensemble des programmes. Cela permet de soutenir des actions structurantes ou innovantes qui contribuent à la réalisation d'économies d'énergie sans qu'il soit possible de les quantifier directement. Dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, l'alinéa c de l'article L221-7 du code de l'énergie prévoit notamment la délivrance de certificats d'économies d'énergie pour les contributions « au fonds de garantie pour la rénovation énergétique mentionné à l'article L312-7 du code de la construction et de l'habitation ».

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) fixe des objectifs ambitieux de rénovation énergétique des logements. L'article 3 prévoit ainsi la rénovation de 500 000 logements par an à compter de 2017. Elle fait de la lutte contre la précarité énergétique une priorité, en prévoyant que la moitié de ces logements soit occupée par des ménages aux revenus modestes, visant ainsi une baisse de 15 % de la précarité énergétique d'ici 2020.

L'atteinte de ces objectifs nécessite une montée en puissance des actions mises en œuvre en particulier pour les ménages modestes et dans les copropriétés. Dans ce cadre, l'éco-prêt « Habiter Mieux » a été créé pour permettre aux ménages modestes et très modestes, bénéficiaires du programme « Habiter Mieux » de l'Anah, de financer à taux zéro le reste à charge de leurs travaux et la LTECV a prévu la création d'un fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE).

Dans le cadre du Plan Climat et de la Stratégie Logement du Gouvernement, Nicolas Hulot et Jacques Mézard ont lancé, en novembre 2017, une concertation sur le plan de rénovation énergétique des bâtiments. Avec ce plan, le Gouvernement veut faire de la rénovation énergétique une priorité nationale avec comme priorité la lutte contre la précarité énergétique. Le plan prévoit notamment de :

- Prolonger l'éco-prêt en le simplifiant et en le rendant plus opérationnel ;
- Rendre opérationnel le FGRE.

Le fonds de garantie pour la rénovation énergétique vise à lever les difficultés des banques à prêter à certains publics.

Le fonds permettra d'augmenter les travaux de rénovation énergétique des publics ayant habituellement difficilement accès aux prêts pour engager ces travaux.

D'une part il viendra renforcer l'appui aux ménages modestes en facilitant la délivrance des éco-prêts aux ménages modestes par les banques, dont le risque sera fortement minoré.

D'autre part, il permettra d'établir un cadre plus favorable aux prêts collectifs pour la performance énergétique, pour accélérer la rénovation énergétique des immeubles collectifs :

- le FGRE offrira une contre-garantie aux sociétés de caution intervenant encore trop rarement pour les prêts collectifs ;
- les cautions des sociétés de tiers financement pourront bénéficier de cette contre-garantie, ce qui pourra faciliter le recours à leurs services.

Intervention du fonds

Le FGRE viendra inciter les établissements de crédit à prêter à ceux qui n'ont pas nécessairement accès au crédit. Seront éligibles :

- les éco-prêts aux ménages modestes (ayant ou non bénéficié d'une aide de l'ANAH) ;
- les prêts collectifs aux copropriétés : éco-prêts et prêts collectifs pour des investissements améliorant la performance énergétique.

Le fonds assurera un niveau élevé de garantie :

- 75 % du montant des éco-prêts aux ménages seront garantis, pour couvrir le risque tout en incitant les établissements de crédits à limiter leur prise de risque ;
- une contre-garantie de 50 % sera mise en place pour les sociétés cautionnant les prêts aux copropriétés.

La gestion du fonds :

La gestion du fonds sera assurée par la SGFGAS (société de gestion des financements et de la garantie de l'accession sociale à la propriété), société de droit privé, créée en 1993 pour fournir aux banques les services nécessaires à la distribution de certains prêts immobiliers aidés ou garantis par l'État, notamment les prêts à taux zéro et éco-prêts à taux zéro. Cette société est notamment déjà gestionnaire d'un dispositif de garantie (Fonds de Garantie de l'Accession Sociale).

Un suivi fin sera assuré :

- Un suivi trimestriel des prêts garantis ;
- Un rapport annuel ;

Dimensionnement du fonds :

Les apports au FGRE dépendront du volume d'éco-PTZ garantis pour les trois prochaines années. Le besoin prévisionnel de financement est évalué à 57 M€ dont 42 M€ pour le volet « prêts individuels » et 15 M€ pour le volet « prêts collectifs ».

Les fonds versés seront valorisés à hauteur de :

- 1 MWh cumac de CEE « précarité énergétique » / 7 € versés pour le volet « éco-prêts individuels pour les ménages modestes » ;
- 1 MWh cumac de CEE « classiques » / 5 € versés, pour le volet « prêts collectifs ».

Une convention entre l'Etat, le SGFGAS et EDF (financier du programme) détaillera les modalités pratiques de fonctionnement du programme.

[Consulter l'Arrêté ...](#)

>> Dernières publications

Période du 20/04/2018 au 17/05/2018

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Aucun texte significatif identifié

Déchets - Sites et sols pollués

- o [Décision Communautaire 2018/684 du 04/05/2018](#) (JO n° L 116 du 07/05/2018) Modification de la décision d'exécution (UE) 2016/2323 afin de mettre à jour la liste européenne des installations de recyclage de navires conformément au règlement (UE) n° 1257/2013
- o [Rectificatif 1013/2006 du 02/05/2018](#) (JO n° L 111 du 02/05/2018) Rectificatif au règlement (CE) n° 1013/2006 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets
- o [Arrêté TREP1801186A du 13/04/2018](#) (JO n°0096 du 25/04/2018) Modification de l'arrêté du 2 décembre 2014 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers

- [Arrêté TREP1801202A du 13/04/2018](#) (JO n°0099 du 28/04/2018) Modification de l'arrêté du 5 juin 2012 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des éco-organismes de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques professionnels
- [Arrêté TREP1801092A du 06/04/2018](#) (JO n°0099 du 28/04/2018) Modification de l'arrêté du 3 avril 2014 relatif à la procédure d'agrément et portant cahier des charges des organismes ayant pour objet de contribuer au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement, du linge de maison et des chaussures (grille contrôle périodique)

Eau - Air - Odeurs

- [Décision Communautaire 2018/666 du 27/04/2018](#) (JO n° L 111 du 02/05/2018) Modification de la décision 2014/312/UE en ce qui concerne la période de validité des critères écologiques pour l'attribution du label écologique de l'Union européenne aux peintures et aux vernis d'intérieur ou d'extérieur
- [Arrêté TRER1810161A du 20/04/2018](#) (JO n°0096 du 25/04/2018) Liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020 - Modification de l'arrêté du 24 janvier 2014
- [Règlement 132 du 22/01/2015](#) (JO n° L 109 du 27/04/2018) Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des dispositifs antipollution de mise à niveau (DAM) destinés aux véhicules utilitaires lourds, aux tracteurs agricoles et forestiers et aux engins mobiles non routiers à moteurs à allumage par compression
- [Note DGS/EA4/2018/9 du 09/01/2018](#) (BO Santé n°03-2018 du 15/04/2018) Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Energie - Bruit

- [Arrêté TRER1811157A du 18/04/2018](#) (JO n°0096 du 25/04/2018) Modification de l'arrêté du 19 décembre 2012 désignant l'organisme en charge de la délivrance, du transfert et de l'annulation des garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables ou par cogénération
- [Arrêté TRER1810163A du 17/04/2018](#) (JO n°0099 du 28/04/2018) Validation du programme « Fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE) » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie – **cf. Zoom ci-dessus**
- [Règlement 2018/674 du 17/11/2017](#) (JO n° L 114 du 04/05/2018) Déploiement d'infrastructure pour carburants alternatifs - complément à la directive 2014/94/UE en ce qui concerne les points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, l'alimentation électrique à quai pour les bateaux de navigation intérieure et les points de ravitaillement en GNL pour les transports par voie d'eau - connecteurs de véhicules à moteur pour le ravitaillement en hydrogène gazeux

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- [Arrêté AGRT1734184A du 13/04/2018](#) (JO n°0093 du 21/04/2018) Règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE)

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

- [Décision Communautaire 2018/680 du 02/05/2018](#) (JO n° L 114 du 04/05/2018) Critères du label écologique de l'Union européenne pour les services de nettoyage intérieur

Risques - Sécurité - Santé

- [Décision Communautaire 2018/696 du 04/05/2018](#) (JO n° L 117 du 08/05/2018) Prorogation de la mesure prise par le ministère français de l'environnement autorisant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation du produit biocide Phéro-Ball Pin, conformément à l'article 55, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 528/2012
- [Règlement 2018/675 du 02/05/2018](#) (JO n° L 114 du 04/05/2018) Modification des appendices de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) en ce qui concerne les substances CMR
- [Règlement 2018/613 du 20/04/2018](#) (JO n° L 102 du 23/04/2018) Approbation du PHMB (1415 ; 4.7) en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans les produits biocides relevant des types de produits 2 et 4

- Règlement 2018/614 du 20/04/2018 (JO n° L 102 du 23/04/2018) Approbation de l'azoxystrobine en tant que substance active destinée à être utilisée dans les produits biocides des types 7, 9 et 10
- Décision Communautaire 2018/619 du 20/04/2018 (JO n° L 102 du 23/04/2018) Refus d'approbation du PHMB (1415; 4.7) en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans des produits biocides des types 1, 5 et 6
- Décision Communautaire 2018/622 du 20/04/2018 (JO n° L 102 du 23/04/2018) Refus d'approbation du chlorophène en tant que substance active existante destinée à être utilisée dans des produits biocides du type 3
- Rectificatif 2018/589 du 18/04/2018 (JO n° L 102 du 23/04/2018) Rectificatif au règlement (UE) 2018/589 du 18 avril 2018 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne le méthanol
- Décision Communautaire 2018/636 du 17/04/2018 (JO n° L 105 du 25/04/2018) Identification du phtalate de dicyclohexyle en tant que substance extrêmement préoccupante au titre de l'article 57, points c) et f), du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
- Règlement 2018/669 du 16/04/2018 (JO n° L 115 du 04/05/2018) Modification, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, du règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP)
- Instruction DGS/VSS2/DGAC/DMAT/DGITM/2018/51 du 28/02/2018 (BO Santé n°03-2018 du 15/04/2018) précisant certaines modalités de mise en œuvre du Règlement sanitaire international de 2005

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI !



Elodie FLEURAT-LESSARD

Conseillère environnement, sécurité et énergie

T. 05 65 53 26 82 – F. 05 65 20 35 50

elodie.fleurat@lot.cci.fr



CCI LOT
107 quai Cavaignac – CS 10079
46002 Cahors Cedex 9

Pictogrammes thématiques



Environnement



Énergie



Sécurité



Qualité



Développement Durable